



Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie ¹

La République de Venise et les régences barbaresques au XVIII^e siècle : un exemple des relations Nord-Sud en Méditerranée occidentale / Daniel Panzac

éd. Publisud, 2015

cote : 60.744

Le titre donné par Daniel Panzac délimite le sujet : les rapports entre Venise et les Régences dites barbaresques, c'est-à-dire Alger et Tunis, au XVIII^e siècle. Mais c'est le sous-titre qui promet davantage : « Un exemple des relations Nord-Sud en Méditerranée occidentale ». Un exemple en quel sens ? Un cas particulier ou un modèle à suivre ? Pour servir à la diplomatie contemporaine entre les deux rives de la Méditerranée ? Diplomatie ou le choix entre la Guerre et la Paix.

La préface confirme ce deuxième sens. Elle s'ouvre sur la présentation par l'auteur d'un petit ouvrage déniché par hasard, *Mémoire concernant le système de paix et de guerre que les puissances européennes pratiquent à l'égard des régences barbaresques*, traduit par le chevalier d'Hénin, Venise 1788. Il ne s'agit pas d'un rapport officiel, mais d'un mémoire rédigé par un secrétaire d'ambassade, Bartolomeo Fonteguerri, qui se dissimule derrière un pseudonyme. Ce petit ouvrage masqué (on est à Venise) pose bien la vraie question du « système » mis en place : « Piu Pace o piu Guerra » ?

Voilà qui tombe bien pour alimenter nos réflexions sur la diplomatie contemporaine et l'équilibre nord-sud ! Un message urgent nous est ainsi adressé d'outre-tombe par un grand spécialiste de l'empire ottoman, qui vient de disparaître en 2013. Daniel Panzac avait débuté sa carrière par un ouvrage de référence consacré à *La peste dans l'empire ottoman* (Loewen, Peeters, 1990) Il n'avait cessé par la suite d'approfondir l'histoire de la région. La bibliographie établie par Salvatore Speziale recense plus d'une dizaine d'ouvrages et de nombreux articles, qui associent tour à tour les points de vue du démographe, de l'économiste, du géographe, du sociologue et de l'épidémiologiste.

La République de Venise est un ouvrage d'une rare érudition reposant sur une documentation considérable permettant de retracer, en dépit des inévitables lacunes de la documentation, les activités commerciales et militaires de la Sérénissime en Méditerranée. Pour ce faire Daniel Panzac a mis à contribution les fonds d'archives à Venise, Tunis et Malte, Paris, Nantes et Marseille, afin de dresser un portrait aussi précis que possible des bateaux, leurs caractéristiques techniques, leur équipage et leur cargaison, et finalement leur destin.



Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).

Basé(e) sur une œuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

L'ouvrage de Panzac s'ouvre, à la fin du XVII^e siècle, sur le récit des tribulations d'un vaisseau vénitien. Le capitaine Padella a signé en 1781 un contrat d'affrètement avec des marchands tunisiens. Or la peste éclate au départ à bord du bateau et tue une partie de l'équipage. Le bateau maudit erre en Méditerranée sans atteindre sa destination à Tunis, et finit par ancrer à Malte où les autorités mettent l'équipage en quarantaine et brûlent le bâtiment. Après cela, pendant trois ans vont traîner les revendications des marchands et du bey de Tunis qui en leur nom exige réparation (sans parler d'autres contentieux en souffrance). Elles se terminent, en l'absence de règlement, en 1784, par une déclaration de guerre entre Venise et la Tunisie. Cette guerre met fin à une longue ère de paix relative, depuis 1718, tout au long du XVIII^e siècle, où la Sérénissime s'est efforcée de maintenir une paix avantageuse pour elle, cernée comme elle l'est par les grandes puissances que sont l'Autriche, la France et l'Empire ottoman.

Panzac montre bien que ce maintien de la paix ne signifiait pas passivité, mais bien au contraire résultait d'une diplomatie active. Il récuse l'hypothèse d'un état en bout de course, attendant le coup de grâce porté par l'armée de Napoléon en 1797 (traité de Campo-Formio).

L'intérêt du livre est d'abord dans la découverte d'une République dans un monde de monarchies. Panzac nous montre qu'il s'agit bien d'une vraie république, fait exceptionnel sous l'Ancien Régime. Certes, une république à l'ancienne, au pays électoral particulièrement étroit, qui exclut de la vie politique non seulement les gueux, cela va de soi, mais les artisans qui ne sont pas propriétaires, les juifs, les étrangers etc. Les pouvoirs y sont réunis entre un petit nombre de mains, mais la rotation rapide des charges principales et leur partage entre plusieurs titulaires assurent un certain équilibre, au point qu'on peut parler de démocratie. Venise est le seul état qui garde, malgré sa petite taille, à cheval sur la mer et ses possessions le long de la Terre Ferme, une certaine autonomie, tout au long du XVIII^e siècle.

La République de Venise est originale à plus d'un titre. Par son ancienneté, plus d'un millénaire d'existence. Par sa défiance, en dépit de son catholicisme officiel, à l'égard de l'Eglise et des diktats de son puissant voisin le pape. Elle a refusé l'Inquisition sur son territoire. Parler de tolérance est peut-être un anachronisme, mais Venise abrite la publication d'ouvrages avec une censure minimale, ce qui explique que nombre de livres traitant de l'Empire ottoman y ait été publiés. Les juifs y sont moins brimés qu'ailleurs et certains font figure hors les murs du ghetto, de protocapitalistes servant de banquiers et de prêteurs à l'Etat vénitien.

La République vénitienne a perçu assez tôt qu'une paix négociée est plus profitable et finalement plus honorable qu'une guerre coûteuse à tous égards, comme le prouve l'accord de paix, qu'elle signe finalement mais un peu trop tard en 1798.

Après le portrait de Venise, Panzac fait celui de la Régence de Tunisie sous Hammouda bey (1782-1814). On découvre à cette occasion que le bey lui aussi n'est pas resté inactif, il a renforcé les défenses des villes côtières et apporté des améliorations techniques pour résister aux interventions des Occidentaux, par exemple aux bombardements par les Vénitiens des ports de Sfax et de La Goulette.



Académie des sciences d'outre-mer

Un troisième apport du livre est le regard jeté sur la « course » au XVIII^e siècle. Fernand Braudel, dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, a consacré un chapitre mémorable à la « course », c'est-à-dire le trafic non officiel de captifs et de marchandises, disons une forme de piraterie lucrative, couverte plus ou moins par les états riverains et inspirée des idéologies religieuses antagonistes, chrétienne et musulmane. Des quatre siècles qu'elle a duré, le XVIII^e est le moins connu, si l'on excepte certains ouvrages comme ceux, récents, de Xavier Labat-Saint-Vincent ou Birsan Bulmus, *Plagues, Quarantines and Geopolitics in the Ottoman Empire* (Edinburgh, 2012).

Au XVIII^e siècle, la course est en décroissance. Elle connaît un dernier regain dans la période de 1804 à 1814, où la guerre permanente en Europe favorise la reprise des entreprises commerciales et militaires des Maghrébins. Mais après cette date, la suprématie militaire et navale des Européens du Nord s'impose et le déséquilibre croissant des économies en présence aboutit à la prise d'Alger en 1830 et à l'occupation de la Tunisie en 1882. Avec la fin de la course, s'instaure le déséquilibre qui aboutit à la colonisation pour plus d'un siècle.

Avec *La République de Venise*, Daniel Panzac nous donne une véritable somme où l'on croise tous les thèmes de recherche qui furent les siens. L'empire ottoman, bien sûr, mais aussi la peste qui, alors qu'elle a fait sa dernière apparition en Europe à Marseille en 1720, continue à sévir sporadiquement au sud de la Méditerranée (D Panzac *Quarantaines et lazarets. L'Europe et la peste d'Orient, XVII^e-XX^e siècles*, 1986). Les flottes en présence et les gens de mer (*Commerce et navigation dans l'Empire ottoman (XVII^e-XX^e siècles*, 1996), la médecine, la politique et la diplomatie (*Le docteur Adrien Proust, père méconnu, précurseur oublié*, 2003), la politique et la diplomatie, etc.

La préface de l'ancien étudiant de Daniel Panzac, Salvatore Speziale, lui-même historien de la peste (*Oltre la peste. Sanità, popolazione e società in Tunisia e nel Maghreb (XVI-XX secolo)*, Luigi Pellegrini Editore, Cosenza, 1998), retrace l'itinéraire exemplaire de l'historien et met en lumière comment l'ouvrage récapitule en quelque sorte tous les intérêts de l'homme, et peut être accueilli comme une sorte de testament virtuel. Speziale a mené à bien avec une rigueur et piété quasi filiale l'édition soignée d'un ouvrage pas tout à fait comme les autres.

Le livre trouvera un écho non seulement dans les cercles académiques, mais bien au-delà, parmi tous ceux qui travaillent, de près ou de loin, à l'amélioration des échanges contemporains entre les deux rives de *Mare Nostrum*. Les propositions pour la diplomatie vénitienne de Fonteguerra à l'ouverture du livre sont en effet à relire et à méditer. Fonteguerra est très critique à l'égard des agissements des Européens va-t-en guerre. Il prône, au nom de Venise, un cadre d'alliance entre tous les pays permettant de régler les désaccords au coup par coup et la création d'une sorte de police internationale stationnée par endroits en Méditerranée et surveillant la navigation pour éviter la piraterie.

Le choix d'une perspective sur un temps long de l'Histoire, prolongé du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, permet d'apercevoir la période coloniale comme une sorte de parenthèse et de comprendre comment on se retrouve aujourd'hui en position de réinventer une diplomatie



Académie des sciences d'outre-mer

qui favorise un retour à l'équilibre par une négociation permanente et des échanges intenses et renouvelés permettant de mieux se connaître et s'apprécier.

Confronté à l'instabilité de la paix et au déséquilibre économique croissant entre nord et sud de la Méditerranée, Fonteguerra proposait (en 1788) « de faire présent aux Barbares d'un certain nombre de navires marchands, de leur ouvrir nos portes et les inviter à commercer » (*La République de Venise...*, p 256).

Ce livre est bien un testament, espérons que son message sera entendu et répercuté.

Anne-Marie Moulin